

MARMIER, Xavier, *En Amérique et en Europe*, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1860, 447 p.

Dans cet ouvrage, Marmier¹ relate les principaux faits qui l'ont marqué au cours de ses périples tant en Amérique qu'en Europe.

« [...] Tous ces champs, ces bois, ces fleuves superbes étaient à nous. Du 46° 50' au 29° 57' de latitude, tout cet immense terrain qui se déroule sous des climats si différents et se couvre de tant de moissons diverses, était à nous, et c'en est fait. Quelques pauvres soldats l'avaient conquis : un roi n'a pu le garder. L'Angleterre en tient la moitié, la confédération américaine tient l'autre. Ni celle-ci ni celle-là ne nous lâchera sa proie.

Effaçons donc à jamais le Canada sur notre carte, mais non pas dans nos souvenirs et dans nos vœux! Si la terre canadienne ne peut plus nous appartenir, il y a là toute une population qui, sous le gouvernement étranger qui la régit, sous la domination britannique, nous appartient par l'hérédité d'une tradition vivace, par la langue, par le cœur. De Québec à Kingston, c'est-à-dire dans la province du Bas-Canada, on ne compte pas moins de six cent mille individus (autant que dans deux de nos petits départements) qui se glorifient de leur origine française, et qui seraient bien affligés s'ils pouvaient supposer que la France ne leur garde pas une affectueuse pensée.

On les appelle les *habitants*, comme si eux seuls résidaient à poste fixe dans le pays, comme si les Anglais, les Irlandais, qui y sont venus plus tard, n'étaient que des hôtes de passage. Le fait est qu'ils possèdent la plus grande partie des propriétés territoriales, les champs, les bois, les seigneuries. [...] » (p. 10)

« [...] Il y a peu d'écrivains de profession dans le Canada, mais il n'est pas un homme ayant fait, comme on dit, ses humanités, qui ne tienne à honneur de se montrer, à l'occasion, quelque peu poète, de rimer son sonnet, d'aiguïser son madrigal².

Un jeune littérateur, M. Huston³, a rassemblé dernièrement ces feuilles volantes de la littérature canadienne, ces poésies fugitives écloses çà et là dans un moment de joie ou un jour de douleur, dans une promenade solitaire ou dans un dîner d'amis(1). Ce recueil renferme une quantité de noms appartenant à toute sorte de professions, et des pièces de toute façon comme en

¹ Se référer au document 21 (*Lettres sur l'Amérique*) pour des renseignements biographiques sur l'auteur.

² « Courte pièce de vers exprimant une pensée ingénieuse et galante. » (*Le Petit Robert* 1978)

³ Il s'agit de James Huston. Il est né à Québec en 1820 et a participé à la fondation de l'Institut canadien. (*Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, vol. I, p. 650)

notre bon vieux temps du *Mercur de France* ou de *l'Almanach des Muses*. Plus d'un grave magistrat n'a point cru déroger à sa dignité en plaçant dans cette gerbe un bouquet à Chloris⁴, plus d'un membre du parlement y est représenté par des stances idylliques, plus d'un avocat par une tendre élégie. C'est une douce surprise pour celui qui vient des bords de la Seine de retrouver, sur les rives lointaines du Saint-Laurent, cet écho, affaibli il est vrai, mais fidèle pourtant, des chants qui ont résonné autour de lui, des règles de composition qui lui furent enseignées dans nos écoles. Si c'est là pour nous un des agréments du répertoire de M. Huston, c'est aussi un de ses défauts. Quand on entre dans ce vaste et beau pays du Canada, quand on contemple dans leur austère majesté ses grands fleuves et ses forêts profondes, quand on observe ce mélange d'une population si variée et si curieuse à voir, voyageurs des bois, bateliers des radeaux, paysans aux vieilles mœurs et au vieux costume, Indiens à la face cuivrée, on se dit qu'il devrait naître d'une pareille nature une poésie neuve, originale, imprégnée de la saveur même du sol, et l'on regrette de ne trouver dans la plupart des compositions canadiennes qu'une imitation de nos propres élégies. Hâtons-nous de dire que ce sentiment commence à pénétrer dans l'esprit des Canadiens, et quelques essais, imparfaits encore, mais de bon augure, ont déjà été tentés dans une voie qui peut donner à cette contrée un caractère particulier d'illustration.

D'autres œuvres plus sérieuses s'élaborent au sein des grands centres de population. A Montréal, un infatigable érudit, M. Viger⁵, rassemble avec un soin minutieux toutes les notices relatives aux hommes et aux événements historiques du Canada. A Québec, il existe une société littéraire qui a publié d'intéressants documents sur l'origine et le développement successif de la colonie dans la même ville; un Canadien par excellence, M. Faribault⁶, achève le catalogue universel de tous les ouvrages qui ont rapport à nos anciennes possessions en Amérique, et un jeune homme d'un esprit élevé, d'une instruction rare, M. Garneau, finit une histoire du Canada, dans laquelle un noble sentiment de nationalité s'allie aux résultats d'un consciencieux travail.

A ces diverses manifestations de la pensée, le Canada joint celles de la presse périodique. Montréal a huit journaux, Québec autant, la ville des Trois-Rivières en a deux, la bourgade de Saint-Jean vient de se donner le sien. Sauf trois ou quatre feuilles anglaises, tous ces journaux

⁴ *Bouquet à Chloris* «petits vers galants» (*Le Robert* 1985, avec la mention «vieux»).

⁵ Marmier semble parler de Jacques Viger, archiviste et premier maire de Montréal, bien que ce dernier soit mort deux ans avant la parution de *En Amérique et en Europe*.

⁶ Il s'agit de Georges-Barthélemy Faribault, greffier et traducteur à l'Assemblée législative. (*Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, vol. I, p. 356)

s'impriment en français, et les trois quarts des livres qui se publient dans le Canada sont français. De quelque côté que l'on aille à travers ce bon cher pays, le souvenir de la France reparait à chaque pas dans les débats parlementaires, dans les entretiens de la famille, dans l'application des lois, dans les habitudes domestiques, et jusque dans les noms de rues, de villages, de hameaux. C'est l'histoire de France que les parents se plaisent à narrer à leurs enfants; c'est une naïve chanson de France dont le peuple a fait son chant national. Les paysans l'entonnent gaiement dans leurs fêtes. Les bateliers du Saint-Laurent et de l'Ottawa s'encouragent au travail en la chantant sur leurs radeaux. L'un d'eux entonne la strophe d'une voix vibrante, les autres frappent en cadence les flots, de leurs rames en répétant le refrain populaire :

Il y a longtemps que je t'aime.
Jamais je ne t'oublierai.

Quand un Français arrive dans cette contrée, il y est reçu comme un frère. On n'attend pas qu'il fasse les premières visites. On vient au-devant de lui en lui tendant une main affectueuse, en lui adressant des offres de service qui ne sont point de vaines paroles. On le conduit avec empressement dans l'intérieur des familles. C'est un des fils de la contrée d'où est sortie, comme d'une ruche d'abeilles, la colonie de Champlain, et à ce titre, c'est l'hôte, c'est l'ami de la maison canadienne. Quelle émotion de cœur on éprouve dans cet accueil hospitalier, surtout lorsqu'on vient des zones glaciales de la superbe confédération américaine! Quel bonheur de retrouver à la place de ces faces de dollars qui trônent dans les comptoirs de New-York, la riante et vive physionomie, le sourire cordial du Canadien, d'entendre après le sifflement de l'idiome du Yankee, résonner à deux mille lieues de Paris, la chère langue du sol natal, pure et correcte, dans la rustique demeure du paysan comme dans celle de l'habitant des villes.

Non, il n'ira point s'allier à la grossière et arrogante démocratie américaine ce demi-million de Canadiens qui a si fidèlement gardé les qualités distinctives de son origine, la langue et les traditions de ses aïeux. Non, quoi qu'on en ait dit, tous ces projets d'annexion ne sont qu'un rêve enfanté par quelques esprits inquiets, entretenu par d'autres plutôt comme un moyen d'agitation que comme une idée réalisable. La masse de la population canadienne est restée complètement étrangère à ces prétendus vœux universels d'annexion. L'Angleterre ne permettra pas qu'un tel projet s'exécute, et nous ne devons pas le désirer. Sous le régime anglais, la population canadienne a conservé et conservera sa religion, sa nationalité. Annexée à l'Amérique, elle y noierait en peu de temps jusqu'aux derniers vestiges de ses vertus héréditaires. Ah! qu'il nous reste quelque part, dans le flot toujours croissant des théories révolutionnaires, une

portion de l'ancienne France, pure et calme, honnête et sensée. C'est une image qu'on peut se
plaie à observer, c'est un état qui peut faire faire d'utiles réflexions, c'est un refuge peut-être. »
(pp. 14-17)

(1) *Répertoire national*, 3 vol. in-8°. Montréal, 1848.